



Elections européennes

Au vu de la circulaire parue fin avril concernant l'organisation des prochaines élections européennes, le bureau de vote **fermera ses portes à 18h00 et non 20h00** comme annoncé dans le précédent bulletin.

Merci de tenir compte de ce changement.

RECRUTEMENT

En remplacement d'un agent, la mairie recrute à compter du 12 septembre 2019 une personne disponible à l'heure de midi et après l'école, pour assurer l'entretien des locaux communaux et l'accompagnement des enfants.

Ce poste est pour une durée de 13 heures hebdomadaires.

Merci d'adresser vos candidatures à la mairie pour le lundi 1er juillet.

OUVERTURE DU POLE ENFANCE

❖ PORTES OUVERTES

Après des mois de travaux, le pôle enfance ouvrira ses portes fin juin. Il accueillera, dans un premier temps, les enfants du centre de loisirs puis à la rentrée prochaine, les services communaux de cantine et de garderie ainsi que l'association des Minis Poussent.

Afin de vous permettre de découvrir ce nouveau bâtiment, vous êtes cordialement invités aux portes ouvertes

le Samedi 15 juin de 10h00 à 12h00

rue de la Vallée (derrière la mairie).

❖ ORGANISATION DES SERVICES DE CANTINE ET DE GARDERIE

A la rentrée 2019, les services de cantine et de garderie des deux écoles deviendront communaux et seront regroupés au pôle enfance.

Les familles recevront prochainement une information concernant l'organisation de ces services périscolaires.

Les tarifs adoptés par le conseil municipal sont les suivants :

◆ Cantine : 3.20€ pour les enfants habitant Plouzevedé et les enfants scolarisés à l'école Henri Matisse, 3.50€ pour les enfants habitant une commune extérieure.

◆ Garderie : 1€ le matin et 2€ le soir (avec le goûter).

Les nouvelles familles voulant utiliser ces services à la rentrée, sont invitées à se rapprocher de la mairie afin de connaître la démarche à suivre.

Inscriptions aux transports scolaires

❖ Ecoles primaires

A la demande du Conseil Régional, vous êtes invités à venir inscrire votre enfant à la mairie de votre domicile pour la navette scolaire GRATUITE desservant l'école Henri Matisse.

Nous vous rappelons que cette inscription est **obligatoire**, pour une bonne gestion du service (sécurité et responsabilité vis-à-vis des enfants), pour toutes les familles qui l'empruntent.

Le maintien de ce service dépend du nombre d'inscriptions.

❖ Collèges, Lycées

Les inscriptions au transport scolaire en direction de Landivisiau ou Plouescat se feront directement auprès des cars de l'Elorn à Landivisiau, route de Saint Pol, BP 50106, **avant le 12 juillet**.

Pour les nouveaux élèves, le dossier d'inscription est à retirer soit auprès des cars de l'Elorn, soit en téléphonant au **02 98 68 04 36**, ou sur le site internet www.cars-elorn.fr à partir du 1^{er} juin 2019. Pour ceux déjà inscrits, ils recevront un dossier à leur domicile.

CHIEN EN DIVAGATION

Il a été constaté une recrudescence de plaintes concernant des chiens laissés en liberté sur la commune.

Pour le bien-être de tous, cet état ne peut pas perdurer.

Si la divagation des chiens constitue un danger pour la circulation en général, elle se révèle être une réelle gêne pour les piétons et les cyclistes en particulier. Certains chiens peuvent se montrer très agressifs, allant jusqu'à attaquer des troupeaux.

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus, aux termes de l'article 1385 du code civil, d'assumer la garde et la surveillance de leur animal et qu'en cas de dommages causés par celui-ci, leur responsabilité serait directement engagée.

Rappel de la notion de divagation :

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres.

Des amendes allant de 150 à 750 euros peuvent être infligées en plus des frais de fourrière si l'animal errant y est conduit, il est demandé à chacun, pour prévenir tout trouble, de bien vouloir assumer ses devoirs de surveillance.



Commémoration du 8 mai

Rétablie depuis le 8 mai 1982, la célébration de la victoire de 1945 a été célébrée autour du monument aux morts de la commune. Ainsi, une délégation d'élus et d'anciens combattants s'est retrouvée pour fêter la fin des combats en Europe contre l'Allemagne nazie et rendre hommage à nos compatriotes et à nos alliés qui ont permis de remporter cette victoire de la démocratie et des valeurs universelles.

Cette cérémonie qui s'est déroulée, malgré une trop faible participation de la population, dans une ambiance de recueillement, s'est terminée par un pot de l'amitié dans la salle du conseil de la mairie.

Un grand merci à Gisèle LAOT et Lionel BIHAN pour leur prestation musicale.



Lutte contre les chardons des Champs

Nous vous rappelons que la destruction des chardons des Champs est obligatoire, par arrêté préfectoral, au printemps et en été et ce, de préférence, par voie mécanique.

Cette plante, du fait d'une forte dissémination par le vent, est nuisible aux cultures en place et aux propriétés privées.

Ainsi, il revient à chacun d'entre vous, de veiller au respect de cette réglementation.



COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

LUNDI 10 JUIN

En raison du lundi de Pentecôte, les quartiers de Plouzévédé habituellement collectés le lundi seront collectés le **jeudi 13 juin**. Les conteneurs devront être présentés la veille.

Concours intercommunal des maisons fleuries

La communauté de communes du pays de Landivisiau organise un concours des « maisons fleuries ». Ce concours est ouvert aux particuliers.

Si vous êtes intéressés, le bulletin de participation et le règlement sont disponibles **en mairie (date limite d'inscription avant le 15 juin)**.

Sont invités à concourir : les maisons avec jardins visibles ou non de la rue, les maisons avec cour et/ou façade (fenêtres, terrasses, balcons, murs fleuris), les hôtels, restaurants, bars ou gîtes.

Les personnes ne peuvent s'inscrire que dans une seule catégorie.

Les gagnants seront récompensés par la CCPL.

Le jury passera dans les communes au mois de juillet.



JEUNES AGRICULTEURS

COCHON GRILLÉ

Samedi 8 juin 2019 à partir de 19h00

Salle omnisports de Roz Avel

Bal populaire avec Podium animation et feu d'artifice à 23h30.

Pétanque à partir de 14h00.

SOPHROLOGIE

Gérer son stress, la douleur, retrouver un sommeil de qualité, se recentrer sur soi... autant de sujets abordés lors des cours collectifs de sophrologie animés par Fred Chicouard.

Les cours du mois de **juin 2019** auront lieu :

- le **jeudi 13** à 20h à la salle Ar Brug à St Vougay

- le **mardi 18** à 18h30 à la salle Ker Heol à Trézilidé.

Le cours du mardi à Plouzévédé est annulé.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Marianne au **06 35 90 63 54**. Nous vous proposons de mettre en place un cours en soirée à Plouzévédé à la rentrée, n'hésitez pas à vous renseigner!

CLUB DE GYM

MARCHE ET COURSE A PIED

Dimanche 16 juin à 9h30

Départ de la salle du Mil Ham.

Parcours de 8kms / 10kms et 15kms

Tarif: 4€ - Inscriptions sur place

Merci aux propriétaires de chiens de bien les garder chez eux.

CENTRE DE LOISIRS FAMILLES RURALES

LOTO

Samedi 22 juin 2019 à 20h00

à la salle omnisports de Roz Avel

Animé par Malou.

Tarifs : 3€ la carte, 8€ les 3 et 15€ les 7.

BUVETTE ET PETITE RESTAURATION SUR PLACE

Comme chaque année, nous recherchons des bénévoles pour venir nous aider à installer la salle. Rendez-vous donc à la salle omnisports samedi 22 juin à 14h00.

Nous comptons sur vous et remercions les parents qui nous aident tous les ans. N'hésitez pas à contacter le centre de loisirs au **06 68 50 75 85**.

ASBP

GREEN SOCCER

Samedi 29 juin 2019 de 10h à 19h

Stade de Roz Avel

Le green soccer se joue à 5 joueurs et 2 remplaçants sur un ¼ de terrain (1 gardien et 4 joueurs).

Tarif : 50,00 € par équipe, Gain 500 € au vainqueur si 32 équipes.

Buvette et restauration sur place

Inscriptions : 07 84 12 75 01

CENTRE DE LOISIRS FAMILLES RURALES

Accueil de Loisirs 3-11ans

Cet été et pour la 1^{ère} fois, l'accueil de loisirs se déroulera dans les nouveaux locaux du pôle enfance à Plouzévédé. Nous serons donc ouverts pour la 1^{ère} fois, tout l'été, du **Lundi 08 juillet au Vendredi 30 août inclus** (aucun jour de fermeture).

Le programme détaillé est en cours de préparation avec l'équipe d'animation mais nous pouvons déjà vous dire que le fil conducteur de cet été est « Les Arts... ». Chaque semaine les enfants découvriront les 9 Arts (l'architecture, la sculpture, les arts visuels, la musique, la littérature/poésie, les arts de la scène, le cinéma, les arts médiatiques et la bande dessinée) au travers des activités et animations qui seront proposées.

Depuis trois ans, des animations à la carte à destination des « grands » du centre sont proposées via « la passerelle » (enfants nés en 2008 - 2009 - 2010).

Des mini-séjours sont également proposés :

- Raid aventure junior organisé avec la CCPL à Pont-Coblant les **jeudi 11 et vendredi 12 juillet** (2 jours/1 nuit pour les enfants nés en 2008 et 2009). Inscription par équipe de 2 et limitée à 8 places. Au programme : kayak, vtt, biathlon laser, course d'orientation, ...

- Mini-camp à Pont-Coblant du **mercredi 17 au vendredi 19 juillet** (3 jours/2 nuits pour les enfants nés en 2012-2011), limité à 20 places. Au programme jeux, découverte de la nature, ...

- Mini-camp à Roguennic à Cléder du **lundi 22 au vendredi 26 juillet** (5 jours/4 nuits pour les « passerelles »), limité à 24 places. Ce mini-camp a pour thème « Koh Lanta... » avec au programme des épreuves mythiques du jeu mais aussi des veillées, baignades à la plage et à la piscine, jeux, ...

- Mini-camp à l'île de Batz du **lundi 19 au vendredi 23 août** (5 jours/4 nuits pour les « Passerelles »), limité à 16 places. Ce mini camp sera axé en partie sur les activités nautiques avec au programme 3 séances de Funboat en plus des jeux, plage et découverte de l'île.

Les inscriptions pour les camps ne seront possibles que physiquement à partir du vendredi 14 juin lors de notre permanence d'inscriptions (ou après cette date en fonction des disponibilités par mail, téléphone ou directement au centre).

Pour les inscriptions au centre ou aux activités passerelle, il sera possible de le faire en ligne sur notre site internet ou en nous transmettant le formulaire papier.

Assemblée générale de l'association

L'assemblée générale de l'association se déroulera le **Vendredi 14 juin** à 18h30 dans les nouveaux locaux du pôle enfance à Plouzévédé, suivie de la permanence d'inscriptions pour les vacances d'été.

Cette assemblée sera l'occasion de visiter les nouveaux locaux mais également de présenter Marine Dantec et Laëtitia Morvan embauchées par l'association en vu d'accueillir plus d'enfants le mercredi et développer de nouvelles activités.

En effet, l'association compte renforcer les activités existantes avec notamment le développement des animations dites « passerelles » pour les 8-11 ans du centre de loisirs mais également développer de nouvelles activités à destination des enfants et familles du territoire. Pour ce faire, sous la direction de Yannick et avec les nouvelles animatrices, un diagnostic du territoire va être effectué avec des sondages et questionnaires auprès de la population pour voir les besoins des enfants et des familles sur notre bassin de vie. Suivant les éléments sortants de ce diagnostic, l'association essaiera alors de proposer de nouvelles animations aux familles du territoire.

Informations : <http://www.famillesrurales.org/plouzevede> ou notre page facebook (familles rurales Plouzévédé), Quiec Yannick au 06-68-50-75-85 ou famillesrurales29440@laposte.net.

LE CLUB DE LOISIRS DU HAM

4 juin : interclubs à Tréfléz.

5 juin : finale départementale de pétanque à Ploumoguier.

12 juin : interclubs à Plouescat.

18 juin : interclubs à Plounevez-Lochrist.

19 juin : journée détente Générations mouvement.

ASBP : seniors

Seniors A : L'équipe fanion occupe la première la place dans son championnat. Les bervinois ont remporté le match avec un score final de 5 à 0 contre leur voisin Plouvorn C. Plouneventer ayant perdu, l'ASBP finit championne avant même la dernière journée, avec 6 points d'avance sur le second et valide la montée en ligue R3 pour la saison prochaine. A noter, à la fin du match, le beau geste des joueurs de Plouvorn qui ont fait une haie d'honneur et applaudi les joueurs bervinois désormais nouveaux champions.

Seniors B : En levée de rideau, l'équipe B recevait Plouévan B. Les locaux ont mal débuté la rencontre et ont encaissé un but rapidement, 0-1 à la mi-temps. La reprise sera meilleure mais les bervinois vont se faire piéger et encaisser encore 3 buts, score final de 4 à 0 pour Plouévan B.

Nos commerçants et artisans

Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle entreprise sur la commune.

Il s'agit de l'entreprise « **Delta création** » spécialisée dans la décoration et l'aménagement d'intérieur créé par Delphine Mazé.

Elle vous propose : conseil en décoration, projection en 3D, mise en couleur sur photos, planches tendances, harmonie intérieure, projet de décoration complet et dessins de meubles sur mesure.

Vous pouvez la joindre au **06 62 67 92 49** et visiter son site sur www.deltacreation.bzh.

Infos extérieures

En partenariat avec la commune de Lampaul-Guimiliau, le dispositif « Vas-Y : **Santé, Bien-être et Vie Pratique des 60 ans et plus** » propose une conférence pour le bon usage du médicament



Mardi 18 juin à 14h30,

à la Salle de la Tannerie à LAMPAUL-GUIMILIAU.

Communiqué préfectoral

Lutte contre la prolifération des Choucas des tours

Le Choucas des tours est une espèce protégée : seul un arrêté préfectoral permet le prélèvement de ces oiseaux. Le préfet a, via l'arrêté préfectoral n°2019087-005 datant du 28 mars 2019, autorisé le prélèvement de 7000 spécimens de Choucas des tours afin de lutter contre les dégâts causés par cette espèce aux cultures.



Les données actuelles montrent que la plupart des Choucas du Finistère nichent dans les cheminées. Une des actions permettant le ralentissement du développement de cette espèce est la pose de grillages sur les conduits des cheminées, afin de diminuer le nombre de sites de reproduction.

Aussi, la préfecture du Finistère invite la population à se munir de ce genre d'équipement. Cette opération devant respecter les règles de sécurité, il est conseillé de faire appel aux services de couvreurs ou poseurs de cheminées.

Infos extérieures

LES BREVES HEOL

Le poids des e-mails

Chaque jour dans le monde, plus de 240 milliards d'e-mails sont échangés. Très présents au quotidien, ils ont considérablement amélioré les échanges tout en évitant les déplacements. Nous pourrions donc penser qu'ils participent à la limitation de nos émissions de gaz à effet de serre. Mais l'envoi d'un e-mail provoque des émissions de CO₂ équivalant à 20 grammes. Le bilan s'alourdit en fonction du nombre de destinataires, des pièces jointes, ainsi que du temps de stockage sur un serveur. Alors, supprimez vos anciens e-mails et vos spams. Désabonnez-vous des newsletters que vous ne lisez pas. Comprimez les pièces jointes. Ciblez vos destinataires, même pour répondre à un message groupé. Et enfin, envoyez des documents faciles à lire et donc rapides à consulter.

☎ 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org.

Etat-Civil

Naissances : bienvenue à ces petits plouzevedéens.

- Tyron GÉRARD, 7 avenue de la Gare.
- Noé, Gabriel MARTIN, 16D rue de Berven.

Décès : Une pensée pour ceux qui nous ont quittés.

- Jean-Yves BIANNIC, 93 ans, résidence Saint Roch à Plouvorn.
- Anne, Marie CUEFF épouse FAUJOUR, 89 ans, foyer de Taulé.

Agenda

23

Mercredi 29 mai:

Dératisation.

Samedi 8 juin:

Cochon grillé des Jeunes Agriculteurs.

Vendredi 14 juin :

Assemblée générale du Centre de Loisirs.

Samedi 15 juin:

Portes ouvertes au pôle enfance.

Dimanche 16 juin:

Marche et course à pied du club de gym.

Samedi 22 juin :

Loto du Centre de Loisirs.

Samedi 29 juin :

Green Soccer de l'ASBP.

Paroisse Saint Tiviziau - Bro Landi

Horaires des messes

Mois de juin 2019



Samedi à 18h00	Dimanche à 10h30
Le 1 : Saint Thégonnec	Le 2 : Plouzevedé ⁽²⁾
Le 8 : Plouneventer	Le 9 : Plouvorn ⁽¹⁾
Le 15 : Saint Thégonnec	Le 16 : Landivisiau ⁽²⁾
Le 22 : Plouneventer	Le 23 : Saint Vougay ⁽³⁾
Le 29 : Plouvorn	Le 30 : Plougourvest ⁽⁴⁾

(1) Pardon Chapelle de Lambader

(2) Profession de Foi

(3) Pardon Chapelle St Jean

(4) Pardon Saint Pierre et Paul

Memento



02 98 69 98 18 / www.plouzevede.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Mardi, Samedi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h

mairie.plouzevede@wanadoo.fr

- Agence postale ...02 98 29 57 53
Du Mardi au Samedi : 9h-12h
- Bibliothèque.....02 98 29 50 46
Mercredi : 10h-12h, vendredi : 18h-19h, samedi : 10h-12h et 14h-15h
- Déchetterie.....(du 01/04 au 30/09)
Lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h / 14h00-18h30.
Mardi : 14h00-18h30.
Jeudi : fermé.
- Petit marché
Tous les samedis de 9h à 12h, place de la Mairie.
- Permanences à la CCPL
OPAH (amélioration de l'Habitat) : Du lundi au jeudi de 9h à 12h.
RPAM (Relai parents et assistantes maternelles) : sur rendez-vous.
Temps d'éveil : tous les mardis à Plouvorn
ADIL (conseils juridiques et financiers pour le logement) : 5 et 19 juin de 14h à 17h
HEOL (conseil sur les économies d'énergie) : 20 juin de 9h à 12h
- Gendarmerie.....02 98 69 98 06
Lundi de 8h à 12h
Mercredi, Vendredi, Samedi de 14h à 18h
- Animations et loisirs bassin de vie - Christophe Prigent
<http://animationsloisirs29440.jimdo.com>
- Centre de loisirs.....06 68 50 75 85
- Ecole publique
Henri Matisse.....02 98 69 94 60
- Ecole privée
Sainte Thérèse.....02 98 69 98 64
- Médecin de garde
Faire le 15 (en cas d'urgence).
- Cabinet d'Ergothérapie
.....06 62 71 89 75
- Cabinet infirmier.....06 60 89 95 79
- Cabinet Kinésithérapie et ostéopathe.....02 98 69 98 03
- Cabinet Orthophoniste
...02 98 29 52 57 ou 06 68 60 65 80
- Cabinet pédicure-podologue
.....02 98 69 92 13
- Cabinet psychologie-relaxation
.....02 98 67 45 57
- Pharmacie de garde du secteur
Les tours de garde sont affichés sur la porte de la pharmacie locale.
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 32 37.
- ALDS (services de soins, repas et d'aide à domicile).....02 98 69 49 60
- Centre vétérinaire ...02 98 69 90 18
- Taxi - Daniel Floch..02 98 69 91 00

La commission se réunissant le Lundi, il est impératif que les articles soient déposés le samedi comme indiqué ci-dessous.

Dépôt des articles : Samedi 22 juin ; Distribution : Samedi 29 juin. Responsable de la communication : Viviane PLUCHON, Maire.